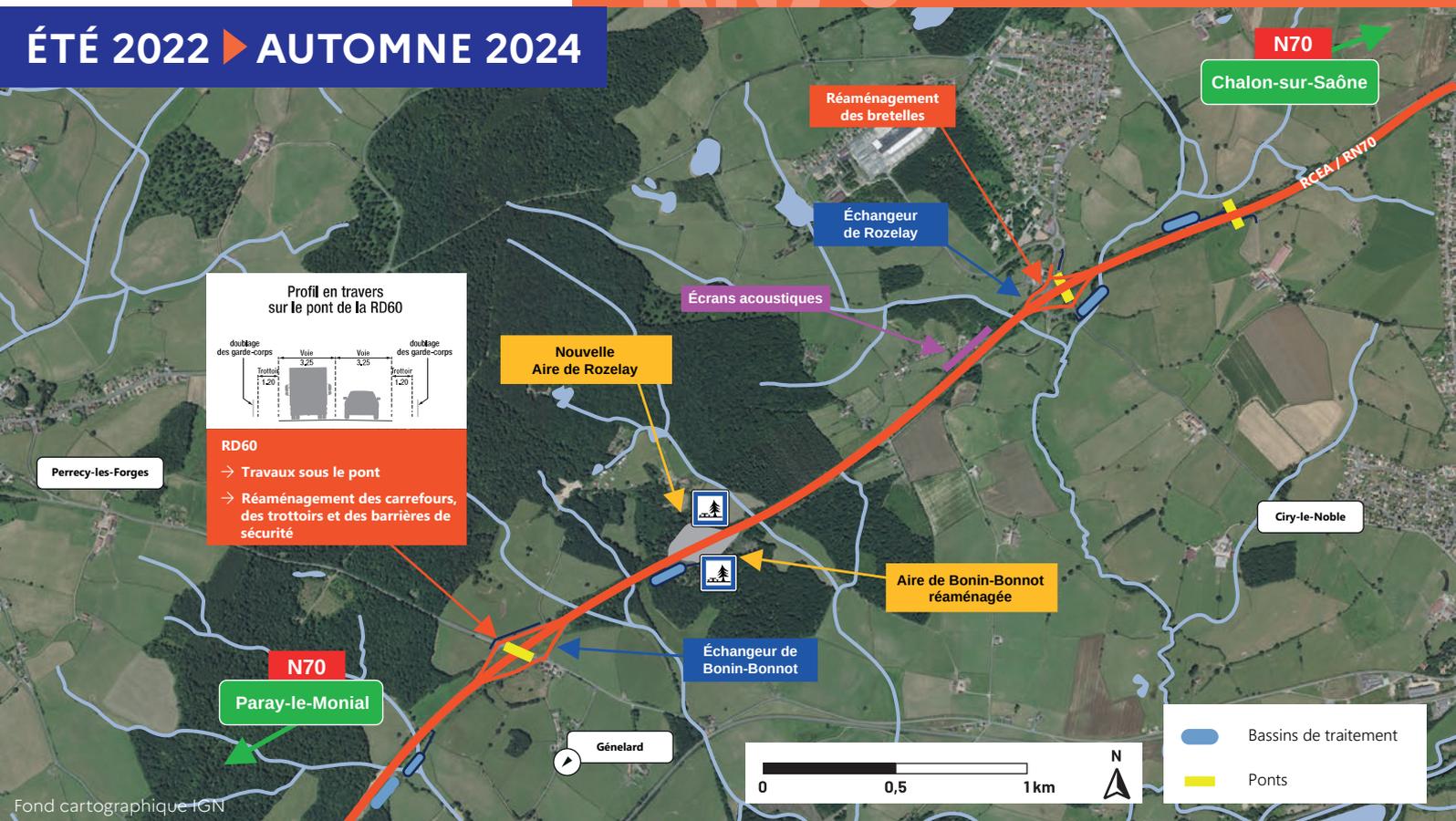


ÉTÉ 2022 ► AUTOMNE 2024



ÉTÉ 2024 : FIN DE LA 2E PHASE DES TRAVAUX ET DEBUT DES FINITIONS

- Afin de compléter la sécurisation de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a lancé des travaux d'envergure pour aménager à 2x2 voies la RN70 au droit de Génelard et Ciry-le-Noble. Après la mise en service provisoire de la demi-chaussée sud à l'été 2023, la demi-chaussée nord sera mise en service provisoirement à l'été 2024. Des travaux de finitions resteront à mener de part et d'autre avant la mise en service définitive à 2x2 voies sur cette section.

CHIFFRES CLÉS

28 MOIS DE TRAVAUX	40 MILLIONS €	27 000 T D'ENROBÉ RECYCLÉ
4,5 KM MIS À 2X2 VOIES	2 ÉCHANGEURS MIS À NIVEAU	5 500 HEURES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

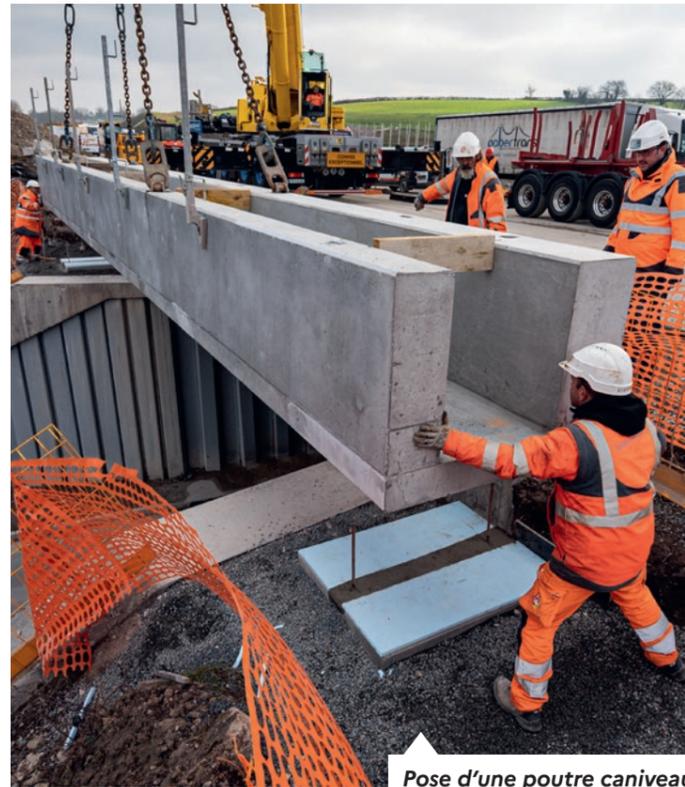
TOUTES LES INFOS : www.rcea-saoneetloire.fr



Terrassement d'un bassin de traitement



Construction d'un caniveau à fente



Pose d'une poutre caniveau



Pose d'un nouvel ouvrage pour un ruisseau et la faune

LES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

Pour la sécurisation de la route et le confort des usagers, cette opération d'élargissement comprend notamment :

- La mise à niveau de la géométrie des bretelles de la 2x2 voies
- le doublement des voies de la RCEA, la mise à niveau de l'assainissement (bassins), et des ouvrages de franchissement des cours d'eau
- Le renforcement des dispositifs de retenue du pont de la RD 60 à Bonin-Bonnot
- L'aménagement d'une aire de repos dans chaque sens de circulation, chacune dotée de 20 places poids-lourds et 20 places pour les voitures
- 200 mètres d'écrans acoustiques pour protéger les riverains les plus proches de la RCEA (rue des Vernes)



JUILLET - OCTOBRE : TRAVAUX DE FINITIONS PEU VISIBLES POUR L'USAGER

À proximité de Rozelay, des travaux de finition sont à réaliser sous le pont du ruisseau du moulin neuf. La circulation ne pourra être mise à 2x2 voies tant que ces travaux n'auront pas été effectués. Ils seront peu visibles depuis la chaussée.

Dans le même temps, des inspections de sécurité et d'éventuelles reprises seront menées avant de permettre une mise en circulation à 110 km/h. La conformité des glissières et les visibilitées sont notamment vérifiées par des auditeurs extérieurs au chantier.

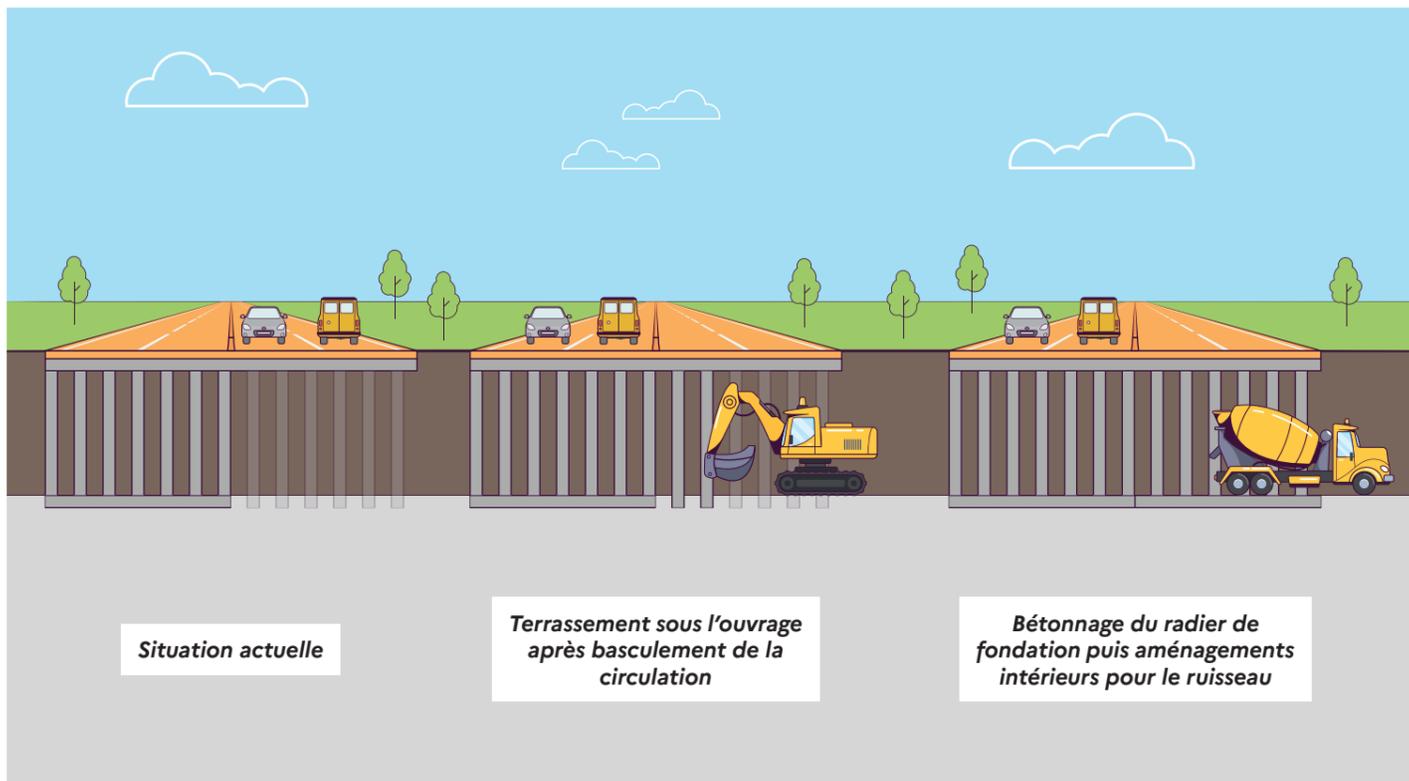
CALENDRIER

→ AVRIL 2024 → JUILLET 2024

- Mise à niveau des bretelles nord des échangeurs de Bonin Bonnot et Rozelay
- Renforcement des dispositifs de retenue du pont de Bonin Bonnot
- Pose des écrans acoustiques de la rue des Vernes
- Aménagement de l'aire de Rozelay
- Finition de la chaussée côté nord
- Pose de portiques de signalisation

→ JUILLET 2024 → OCTOBRE 2024

- Travaux sous l'ouvrage du ruisseau du moulin à Rozelay
- Réalisation de la couche de roulement finale
- Audit de sécurité de la 2x2 voies
- Équipement des aires de repos



LA RÉUTILISATION DES MATÉRIAUX, UN ENJEU MAJEUR POUR LES TRAVAUX ROUTIERS

- ▶ La préservation des ressources naturelles et la limitation du transport de matériaux sont des objectifs forts pour le maître d'ouvrage.

L'ensemble des terres déblayées pour la construction de la route ont été réutilisées en remblai sous la nouvelle chaussée ou mis en dépôt sur place sous forme de modelés paysagers, selon leurs qualités. Cela représente 235 000 m³ de terres déplacées dans le périmètre du chantier. La structure en bon état sous l'ancienne chaussée a été conservée en place au maximum, ce qui représente 6600 m³ de matériaux économisés. De même 40 % des matériaux bitumineux mis en place sur le chantier sont issus du recyclage de routes, en partie sur ce chantier, soit plus de 27 000 tonnes de granulats qui n'auront pas été prélevés en carrière.



Remblai de l'aire de Rozelay



PRUDENCE À PROXIMITÉ DU CHANTIER

Des points de vigilance à respecter :

- Circulations d'engins de chantier.
- Zones de travaux balisées et interdites au public de jour comme de nuit.
- Des femmes et des hommes travaillent sur le chantier.
- La vitesse est limitée à 70 km/h en amont et au droit des zones de travaux.



Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.